

Réunion CCE Newrest WL du 01 octobre 2015

Lors du dernier Comité Central d'Entreprise de ce jour, La Direction NEWREST WAGONS-LITS FRANCE a présenté son mode de calcul pour définir le nombre de postes en sureffectif.

En second lieu, afin d'anticiper les départs volontaires avant la clôture de la procédure de consultation des instances représentatives du personnel, la Direction NEWREST WLF a souhaité recueillir l'avis favorable des élus du CCE sur la mise en œuvre des mobilités internes, des mises à disposition de salariés au sein de SNCF Mobilités et sur l'ouverture de l'espace mobilité.

Tous les élus du CCE ont émis un avis défavorable sur les 3 sujets afin de garantir de meilleures conditions pour les salariés volontaires au départ.

Le CCE a voté une expertise comptable afin de vérifier le contenu et les chiffres annoncés par la Direction dans le Plan de Départ Volontaire Autonome.

Nous poursuivrons votre information au fur et à mesure des réunions ultérieures.

Vos Délégués FORCE OUVRIERE

Toutes les Infos sur

<http://www.fo-newrest-wl.eu>